



**CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE OU AGRI-RURALE**

# **Mûrir ses idées pour en faire un projet**

**Une formation itinérante en Isère, pour cheminer de l'idée à la construction de votre projet**

**5 journées, avec des visites de fermes, pour appréhender votre projet de manière globale et avancer dans sa construction**

**Les jeudi 13 mars, lundi 24 mars, vendredi 4 avril, jeudi 17 avril et mardi 6 mai 2025**

Les lieux de formation seront tournants en Isère et définis en fonction des profils des participant.es.

## **INSCRIPTIONS**

obligatoire avant le 25 février 2025  
auprès d'Emeline Gaborieau  
[installation@addear38.fr](mailto:installation@addear38.fr)

09 60 03 50 14

Engagement à participer aux 5 journées  
(en cas de difficultés, nous contacter rapidement)

Une fiche d'inscription sera envoyée aux personnes pré-inscrites, et un point téléphonique est prévu pour s'assurer que cette formation répond bien à vos besoins.

Formation ouverte à tous les porteur-euse-s de projet ayant une idée/un projet d'installation, quelles que soient les productions envisagées, souhaitant avancer activement sur son projet.

*La session peut-être complétée par des périodes de stage conventionnés avec l'ADDEAR pour confronter son projet aux réalités de terrain*

92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations !



# « MÛRIR SES IDÉES POUR EN FAIRE UN PROJET »

## Objectifs de la formation

Préciser son envie/idée de création ou de reprise d'activité agricole ou agri-rurale. Avoir des repères pour une approche globale de son projet et une méthodologie pour avancer dans une démarche de construction de projet.

## Pré-requis

Idéalement, avoir participé à un accueil collectif de l'ADDEAR, et avoir une expérience, même courte, sur une ferme. Entretien préalable au téléphone à défaut pour préciser les objectifs du porteurs de projet.

Il est possible de conventionner des stages sur des fermes avec l'ADDEAR pendant ou après la formation.

## Programme et méthodes

Cette formation favorise une pédagogie active permettant aux participants de creuser et d'interroger leurs projets afin d'être maître de leurs choix. Les journées alternent des temps d'apports méthodologiques, des visites/rencontres avec des paysan.nes en place, et de nombreux temps d'échanges et de réflexion sur les projets.

### 1<sup>ère</sup> journée : Moi et mon projet

Interconnaissance.

Faire le point sur son projet, en poser le socle. Élargir le champs des possibles. Identifier ses ressources.

### 2<sup>nde</sup> journée : Les changements liés à la création d'activité / les étapes d'un projet

Faire le point sur ses motivations et ses aspirations. Définir ses objectifs, évaluer les prises de risques.

Connaître les étapes d'un projet et les démarches à l'installation, progressive ou non.

Avoir des repères sur les statuts.

### 3<sup>ème</sup> journée : Approche globale du fonctionnement d'une ferme et compétences

Avoir des repères pour construire un projet résilient.

Travailler sur les compétences nécessaires pour son projet.

### 4<sup>ème</sup> journée : L'argent, le travail... Dimensionner son projet

Parler d'argent - la valeur de son travail, revenu et investissement.

Organisation du travail et hypothèses à construire pour dimensionner son projet.

### 5<sup>ème</sup> journée : Mon projet et le territoire / Mon plan d'action

Réfléchir à l'intégration de son projet dans le territoire.

Avoir des repères sur les modes d'accès au foncier.

Définir ses priorités et établir un échéancier pour la mise en œuvre de son projet.

\* Les contenus peuvent être décalés d'une journée à l'autre en fonction de l'organisation des visites.

## Durée : 35h

Une attestation de formation sera remise à l'issue des 5 jours.

**Intervenants :** Animatrices de l'ADDEAR 38, des paysan.nes du réseau

## Tarif :

Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 38. Une partie des frais pédagogique est couvert par une subvention.

Plusieurs options de financements selon votre profil/vos moyens :

- Cette formation est éligible au CPF et sous conditions au financement Pôle Emploi. Attention, les démarches sont à anticiper rapidement ! (25€/h soit 875 €)

- Dans le cadre d'un accompagnement global et sous conditions, les aides au conseil de la Région peuvent être mobilisées

- Dans les autres cas, une participation est demandée en soutien, avec un minimum/souhaité de 25 €/50 €/j soit 125 €/250 € pour l'ensemble de la formation.

## Conditions pratiques

Horaires : 9h00- 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieux : à définir, en fonction des fermes visitées.

Repas : Repas partagé le midi

Co-voiturage : sauf avis contraire, les coordonnées des participants sont partagées pour faciliter l'organisation

Ces journées bénéficient du  
soutien du Conseil  
Départemental de l'Isère

